



Compte rendu du Bureau Directeur de la Ligue d'Ile de France

**Du 18 NOVEMBRE 2019 à 19h**

Au siège de la Ligue d'Ile de France, 1 rue de la Poterie, 93200 SAINT DENIS

| <b>Membres du bureau</b>                            | <i>Présents</i> | <i>Excusés</i> | <i>Absents</i> |
|-----------------------------------------------------|-----------------|----------------|----------------|
| BEAUSSART Patrick                                   | X               |                |                |
| FREYCENET Pierre                                    | X               |                |                |
| RAY Jacques                                         |                 | X              |                |
| THIVET Sylvie                                       |                 | X              |                |
| <b>Représentants des Comités<br/>Départementaux</b> |                 |                |                |
| CD 75 MONTAGUT Jean                                 |                 | X              |                |
| CD 91 ALLOUL Daniel                                 | X               |                |                |
| CD 93 DEMEILLAT Christiane                          | X               |                |                |
| CD 94 MARCASTEL Claude                              |                 | X              |                |
| <b>Invités</b>                                      |                 |                |                |
| ROUSSEAU Didier                                     |                 | X              |                |
| SOUMAH Marc-Angelo                                  | X               |                |                |
| CHAOUAT Stéphane                                    |                 | X              |                |
|                                                     |                 |                |                |
|                                                     |                 |                |                |

Patrick BEAUSSART ouvre le bureau directeur et remercie les membres de leur présence.  
Le président excuse les membres qui n'ont pas pu être présents.

#### 1. Point financier

- Suivi du budget

Patrick Beaussart présente les documents de suivi du budget 2019/2020 avec le plan comptable habituel et avec le nouveau plan comptable qui sera utilisé de manière uniforme dans toutes les structures de la FTT à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Ce travail d'uniformisation a été réalisée par un groupe de travail fédéral (CAGID) dont le président Patrick Beaussart fait partie. Les principales évolutions sont présentées.

Une communication en direction des comités départementaux et des clubs sera réalisée prochainement.

#### 2. Point administratif

- Equipementier

Le contrat Butterfly prenant fin à la fin de la saison, un appel à concurrence a été réalisé auprès d'une dizaine d'équipementiers. La date limite des réponses a été fixée au 13 décembre 2019. Le partenaire historique, Butterfly, aura la préférence en cas d'offre similaire des concurrents. Les besoins de tous les secteurs de la Ligue ont été listés et ont été pris en compte. A noter que des solutions de partenariat de type « naming » ont été intégré. La

communication d'offres commerciales des partenaires en direct aux clubs pose problème. Le choix définitif du partenaire sera soumis à la validation du Conseil de Ligue du 23 mars 2020.

- Assurance

Suite à la présentation fédérale pendant l'AG sur les assurances, la Ligue est en cours d'examen des contrats actuels. Le contrat cadre négocié par la FFTT pourrait couvrir nombre des garanties des contrats actuels.

- Bâtiment

Il n'y a pas eu de réparations sur le bâtiment récemment. Il est constaté des petites fuites dans 2 bureaux qui seront prochainement traitées.

### 3. Statuts et règlements / IRD / Jury d'appel

- Statuts et règlements

Il n'y a pas d'actualité dans ce domaine.

- IRD :

Un dossier a été traité lors de la réunion du 7 novembre dernier. Le joueur étant multirécidiviste, donc le dossier était très instruit. Une autre réunion est prévue en décembre.

- Jury d'appel

Le président du Jury d'Appel étant décédé, il faut trouver un autre bénévole pour diriger cette commission.

### 4. Point DRH

- Une revue des contrats des techniciens et du directeur est en cours. Des échanges avec les différents salariés ont eu lieu.
- Des contacts ont été établis avec un stagiaire pour travailler sur le projet « Entreprise ». Malheureusement, celui-ci a refusé la mission. Le projet « Entreprise » est toujours un objectif majeur de la Ligue.
- 2 volontaires du service civique ont été positionnés sur les missions des comités départementaux du 75 et du 95. 2 postes restent à pourvoir à partir de janvier 2020.
- La Ligue accueille désormais un apprenti qui suit la formation DEJEPS et qui anime des sessions d'entraînement dans 2 clubs de la région.
- Un nouveau stagiaire va être accueilli au sein du pôle espoirs. Ce stagiaire pourra entrer dans le quota du nombre de stagiaire requis par le conseil régional.

### 5. Point institutionnel

- Subventions

Le montant global de la subvention CNDS reste stable. Pour l'emploi, la subvention est en hausse avec la subvention supplémentaire accordée pour l'apprenti. La rédaction des comptes rendus des actions subventionnées est en cours. Il est à noter que la subvention accordée pour le DEJEPS a été réduite de plus de moitié en 2 ans. La concurrence des nouveaux diplômés BP et des autres ligues ainsi que les évolutions du métier d'entraîneur ont menées à cette baisse du nombre de candidats inscrits.

Sur les formations techniques et arbitrage, les montants accordés sont stables.

Les montants accordés pour la formation des dirigeants sont également stables.

La subvention du pôle espoirs devrait être également stable. Une baisse est à anticiper sur l'animation régionale. Donc globalement, les subventions du CNDS sont stables et celles du Conseil régional sont en baisse.

Il y a une grande incertitude autour de la subvention de la Direction régionale pour le pôle et quant au fonctionnement des subventions CNDP 2020.

#### 6. Activités Branche Sportive

Pierre Freyenet travaille désormais sur l'organisation du championnat de Paris. Une réunion de la Commission sportive pour la constitution des poules aura lieu lundi prochain. 52 nouvelles équipes se sont inscrites en 2<sup>ème</sup> division. Cela peut être la conséquence de la mise en place du zonage dans l'organisation des divisions. L'hémorragie de la perte des clubs sur cette compétition a été endiguée.

Les inscriptions du tournoi féminin sont en cours.

Pour l'instant, la Ligue n'enregistre aucune remontée négative par rapport aux nouveaux horaires mis en place sur le critérium fédéral ni sur la mise en place de la réforme des JA.

#### 7. Activités Branche Technique

Le Pôle Espoir et la détection est en plein travail. Les actions sont menées avec satisfaction.

#### 8. Activités Branche Formation

- Supervision

Les supervisions des JA1 ont commencé. 4 visites ont été réalisées.

Les dernières sessions de formations de JA2/JA3 ont été réalisées.

- DEJEPS

La FFTT a demandé aux ligues de réaliser un suivi des diplômés du DEJEPS 2018/2019 avec une subvention à la clé. Ce dossier est suivi par Clémence Boutefeu.

La formation SPID D a eu lieu ce weekend ainsi que la formation pré sélection AN (4 stagiaires et 3 sélectionnés pour le stage national) au siège de la Ligue.

La première session de la formation AF a été organisée à Vernon. Plusieurs soucis de logistique ont été rencontrés. Dans l'ensemble, les stagiaires et les intervenants étaient satisfaits de l'organisation. L'évaluation financière de cette session de formation reste à faire.

#### 9. Activités Branche Développement

Comme cité auparavant, le projet « Entreprise » est ralenti dans son avancée. Des réunions seront programmées afin de relancer celui-ci.

La journée féminine se tiendra cette saison en Essonne avec l'aide du CD91.

#### 10. Informations générales

- Gouvernance

Des états généraux de la gouvernance seront organisés par la FFTT les 11 et 12 janvier prochain avec les Ligues et comités départementaux. Le projet a bien avancé avec des journées d'information organisées dans chaque ligue. Les conclusions de ces réunions seront présentées lors des états généraux avec une redéfinition « du qui fait quoi ».

La Ligue IDF a insisté auprès de la FFTT sur la prise en compte des spécificités régionales de chaque ligue. Ce thème sera discuté lors du prochain COPREDIF auquel assistera le président fédéral. La tendance fédérale est à l'uniformisation du fonctionnement, de l'organisation et des outils sur tout le territoire national.

- CNDS 2020

Le Projet Sportif Fédéral (PSF) a été communiqué aux participants du Bureau Directeur. Celui-ci contient les actions CNDS 2020 avec 3 grands axes : scolaire, santé et Club Ping 2024. La version communiquée est la version pour les clubs. Ce projet sera décliné au niveau des départements et des ligues. Ce projet a été validé par l'ANS et par le conseil fédéral. Les modalités d'application ne sont pas encore connues.

Le timing a été défini et dès le 1er mars 2020, les outils seront prêts et mis à disposition des acteurs. De mars à mai 2020, auront lieu la remontée des dossiers jusqu'à l'ANS. En juillet/août 2020, les paiements seront réalisés. En septembre/octobre 2020, les comptes rendus seront réalisés. La FFTT devrait se voir verser le même montant qui a été destiné au Tennis de table l'an dernier. 20 000€ devraient être versés à la FFTT pour gérer l'organisation du dispositif. 45 à 50% de la subvention globale devront être versées en direction des clubs. Le fonctionnement global et le décisionnaire final n'ont pas encore été définis. Beaucoup de questions subsistent et restent sans réponse. Le montant maximum de subventionnement de 1500€ par club est toujours d'actualité. Le pourcentage minimum de prise en charge des actions n'est pas connu.

Pour gérer le dispositif, une commission nationale fédérale ainsi qu'une commission régionale seront créées. Les attributions de ces commissions n'ont pas encore été définies. L'organisation du traitement de la Ligue IDF devra être adaptée à la réalité francilienne. Celle-ci sera discutée lors du prochain COPREDIF.

## 11. Questions diverses

Pas de question diverses

Fin du bureau directeur à 21h00.

Le Président

Patrick BEAUSSART

